



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 6 janvier 2018

Président : Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Claudette TISSOT

Présents : Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Sylvie SAUNIER – Danielle JOUSSELIN – Francelyne BADOT – Céline BESSONNAT
Michel BADOT – Jean Patrick BROUX – Yves LOMBARD – Pierre-Jean MONIER – Vincent CAILLET – Vincent NICOT

Absents : Sandrine AUGÉAT pouvoir Cédric DAUGE – Françoise JEANDOT pouvoir Michel BADOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

DELEGUES CLECT :

Suite au passage de la Communauté de Communes Terres de Bresse en FPU, les communes devront faire face à une perte de ressources fiscales « économiques ». Afin de compenser cette diminution de ressources, une Attribution de Compensation (AC) sera versée par la communauté de communes et constituera une dépense obligatoire.

Cette AC correspond au montant de fiscalité « économique » perçu par chaque commune et corrigé du montant des charges transférées à la communauté de communes.

Les charges transférées sont évaluées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour laquelle chaque commune doit élire son représentant.

Cédric DAUGE et Jean-Patrick BROUX sont désignés titulaire et suppléant.

La date du prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 30 janvier 2018.

Le Maire, Cédric DAUGE.